

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

A lire et à remplir complètement

Nom :	Prénom :
Date de naissance : Adresse postale <u>complète</u> :	Lieu de naissance : N°Département : Pays de naissance :
Nationalité :	<u>Si de nationalité étrangère :</u> Nom et prénom du père : Nom et prénom de naissance de la mère :
n° tél. portable :	Adresse e-mail :
n° Sécurité Sociale :	Adresse (ou ville) de votre caisse de sécurité sociale
Célibataire Pacsé (e) depuis le : Marié (e) depuis le : Votre nom de jeune fille :	Nom et prénom de votre conjoint : Enfants : Noms – Prénoms – Dates de naissance :
Service d'affectation au CH de Troyes à compter du 05 mai 2025 :	<u>Etes-vous</u> : (entourer la réponse) Interne Med. Gé Interne de spé
Nombre de semestres déjà validés au 05 mai 2025 :	<u>Etes-vous</u> : (entourer la réponse) Phase socle Phase d'approfondissement Phase de consolidation
<u>Souhaitez-vous êtes logés :</u> OUI OU NON	Si Docteur Junior : Numéro RPPS :

Liste des documents à fournir (En PDF) :



- 1 – Fiche de renseignements administratifs dument rempli.
 - 2 - Photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport.
 - 3 - **R.I.B.**
 - 4 - Photocopie de l'attestation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou photocopie lisible de votre carte vitale.
- 5- Photocopie de votre carte d'étudiant ou certificat de scolarité de l'année universitaire.
- 6 - Certificat médical établi justifiant que vous remplissez les conditions d'aptitude ou si vous ne possédez pas ce certificat, prendre RV avec le service de la médecine du travail du C.H. de Troyes - Tél : 03 25 49 49 54.
- 7 - Copie du carnet de vaccinations obligatoires ou certificat attestant les vaccinations obligatoires à jour.
- 8 - Extrait de casier judiciaire n° 3 datant de moins de trois mois.
- 9 - **Si vous êtes logé(e) par le C.H. de Troyes :**
- Attestation d'assurance couvrant les risques locatifs de votre logement à **Troyes : OBLIGATOIRE.** (Cette assurance ne pourra être souscrite qu'une fois la répartition dans les logements réalisée).
 - La fiche « INFORMATION LOGEMENT » ci-dessous obligatoirement signée.
 - L'autorisation de prélèvement ci-dessous obligatoirement signée.
- 10 – **Pour les nouveaux internes, s'il vous reste des congés non pris du semestre dernier :** faire remplir le bon « report de congés » ci-dessous par l'établissement de votre dernier stage (Uniquement pour la période du semestre de novembre 2024-mai 2025).
- 11 - Si enfant(s) à charge : photocopie du livret de famille et attestation de l'employeur certifiant que votre conjoint(e) ne perçoit pas le supplément familial.
- 12 - **Si interne de nationalité étrangère :**
Photocopie du titre de séjour en cours de validité, de l'autorisation de travail en cours de validité et du passeport en cours de validité.
- 13 - **Si Docteur Junior :**
- Autorisation écrite du chef de service pour être posté au poste de sénior rémunéré en garde de sénior.
 - Inscription à l'ordre des Docteur Junior à fournir des réceptions.
 - Si titulaire d'une licence de remplacement : justificatif avec le numéro de RPPS.

Dossier à retourner avant le 14 avril 2025

A l'adresse mail : marine.phlippon@hcs-sante.fr



INFORMATION LOGEMENT

Un logement en colocation à « titre gratuit » est disponible pour tous les internes en stage au CHT. **Il est noté « à titre gratuit » car cette prestation reste imposable et soumise à cotisation.**

Une caution de 300 euros (prélevée en 1 seule fois) vous sera demandée à votre arrivée, et rendue après votre départ par le service des finances. (Pour toutes questions relatives aux rendus des cautions et états des lieux : daf-secteur-depenses-cht@hopitauxchampagnesud.onmicrosoft.com).

Les internes logés seront redevables de la taxe d'habitation (environ 200 euros par colocataire), redevance qui vous sera adressée directement par le centre des impôts de l'Aube.

Les animaux ne sont pas autorisés dans les logements.

RESERVATION LOGEMENT :

Pour réserver une place dans un logement ou pour tout renseignement concernant le logement, prendre contact le plus rapidement possible par mail à l'adresse : internat.coit@gmail.com

Il convient de lui indiquer si OUI ou NON vous voulez être logé(e). Merci de nous mettre en copie pour la gestion du nombre de logement disponible. Si vous souhaitez être logé(e) avec des personnes en particulier, lui préciser leurs noms et prénoms.

Merci d'être patient pour la réponse. Tous les internes auront une place dans un logement. **Ne pas téléphoner aux affaires médicales**, ce bureau ne gère pas les logements. Les internes chez les praticiens peuvent également bénéficier d'une place.

Une fois la validation de votre affectation dans un logement :

La clef de votre appartement est à prendre au Standard du CHT. Vous y trouverez une enveloppe portant votre nom et l'adresse de votre logement. Les logements se trouvent à 200 mètres environ du centre hospitalier. **Si vous souhaitez arriver avant le premier jour de votre semestre, merci de vous rapprocher directement des internes sortants de votre logement. Un mail avec les coordonnées sera envoyé auparavant.**

Dans votre logement F4, vous aurez à votre disposition une chambre particulière avec un lit de deux personnes. Vous partagerez avec vos colocataires : cuisine, salle de bains, WC. Il convient d'apporter votre linge de toilette, oreillers, couette et draps, éventuellement vaisselle, produits d'entretien, ...

Pour l'assurance : L'adresse des logements est 5T ou 5Q avenue des lombards 10 000 TROYES. Il s'agit d'appartements de type 4 entre 73 et 74 m². (Chambre 10 m², Cuisine : 8 m², Entrée : 9 m², Salle de bain : 5 m², WC : 1 m², Buanderie : 4 m², Séjour : 16 m²). Concernant les étages, se référer au numéro de l'appartement (ex n°10 : 1er étage, n°22 : 2ème étage, n°35 : 3ème étage...).

Pour toutes questions sur l'ameublement, problèmes techniques du logement, etc : "Technique CAFFET Jeremy" jeremy.caffet@hcs-sante.fr .

Le badge d'accès est à aller chercher au bureau du patrimoine auprès de Madame BABEL, lydie.babel@hcs-sante.fr, bureau M2.

INTERNE(nom/prénom) :

Date et Signature obligatoire, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».



AUTORISATION DE PRELEVEMENT
SUR SALAIRE PAR LE CENTRE HOSPITALIER DE TROYES

Je, soussigné(e).....

Service :

Autorise le centre hospitalier de Troyes à prélever directement sur mon salaire la caution de 300 euros prélevée sur un mois (salaire de juin 2025) pour la mise à disposition d'un logement à titre gratuit.

Cette caution me sera restituée après l'état des lieux de sortie.

Fait à

le

Signature de l'interne



REPORT DE CONGES

Interne :

Nom : Prénom :

Futur service au sein du CHT:

Terrain de stage pendant la période de novembre 2024 à mai 2025 :

Nom de l'établissement :

Service de stage pendant la période :

Nom du référent en charge de la gestion des congés des internes:

Nombre de congés pris pendant la période du 02 novembre 2024 à mai 2025 :/ 15jours.

Soit un report au sein du Centre Hospitalier de TROYES de : jour(s).

Certifie exact,

Fait à le / / 2025.

Cachet et Signature obligatoire de l'établissement du dernier terrain de stage.